

SON HISTOIRE :
LA PREMIÈRE
FEMME JUGE À LA
COUR EUROPÉENNE
DES DROITS DE
L'HOMME

1971

1980

Helga Pedersen

HELGA PEDERSEN
(1911-1980)



| 24 juin 1911

Naissance près de Korsør
Nor, Danemark

| 1936

Maîtrise de droit
de l'Université de
Copenhague

| 1936

Entrée au ministère de
la Justice, diverses
fonctions occupées

| 1946-1947

Études supérieures à
l'Université de Columbia
à New York, avec le
financement de l'American
Association of University
Women

| 1947-1948

Juge à la Haute Cour
du Danemark oriental

| 1948-1956

Juge au tribunal de
district de Copenhague
(à l'exclusion des périodes
passées à la tête du
ministère de la Justice)

| 1949-1950

Présidente du Conseil
national des femmes
danoises

| 1949-1974

Déléguée à la Conférence
générale de l'UNESCO,
puis présidente de la
délégation danoise

| 1950-1953

Ministre de la Justice

| 1950

Participation à la
Commission de la
condition de la femme
des Nations Unies

| 1951

Membre de la Commission
constitutionnelle danoise

| 1951

Commandeur de l'Ordre
du Dannebrog, première
femme à recevoir ce grade

| 1953-1964

Membre du Parlement
danois, le Folketinget,
porte-parole de son
parti pour les questions
juridiques

| 1956-1964

Juge à la Haute Cour
du Danemark oriental

| 1963-1972

Membre de la Commission
sur le droit d'auteur

| 1964

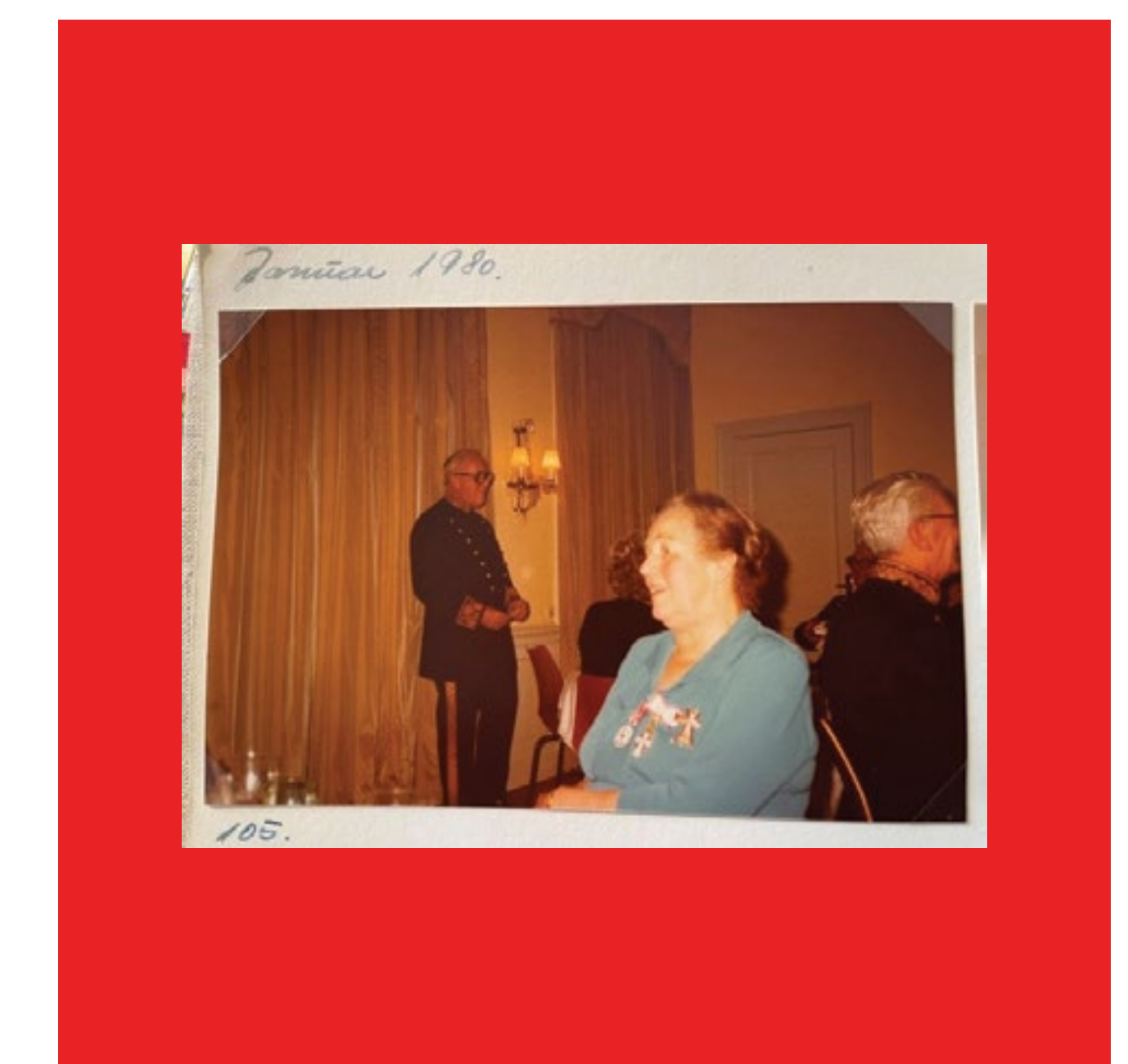
Juge à la Cour suprême
du Danemark, deuxième
femme à occuper ce poste

| 1964-1973

Présidente du Conseil
des représentants de
la Fondation nationale
danoise des arts



Helga Pedersen, 1980



Photographie prêtée par les Archives
d'histoire locale de Korsør et
de ses environs, Archives de Slagelse



Groupe de juges, 1975



LA PREMIÈRE FEMME JUGE À LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

I 1970

Élection à la Commission de conciliation et de bons offices créée par l'UNESCO en vertu de la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement

I 1971-1980

Juge à la Cour européenne des droits de l'homme, première femme à occuper ce poste

I 1972-1980

Présidente du Conseil danois de la presse

I 1974-1980

Présidente de la Fondation pour les arbres et l'environnement

I 1975

Publication du livre *Le Danemark a-t-il sauvé Céline* en danois et en français

I 1976

Promotion au grade de Commandeur de l'Ordre de Dannebrog, 1er degré

I 1976

Médaille d'or de l'Association pour la paix mondiale par le droit

I 27 janvier 1980

Décès près de Korsør Nor, Danemark



Helga Pedersen à la tribune lors d'une réunion annuelle à Flensbourg en 1956
Photographie inconnue / Archives de la Bibliothèque centrale danoise pour le Schleswig du Sud



UNE ARCHITECTE DE LA LOI, UNE GARDIENNE DE LA LOI, UNE INTERPRÈTE DE LA LOI

II J'ai été ministre de la Justice pendant trois ans – celle qu'on appelle gardienne de la loi, mais qui est aussi architecte de la loi. Et je suis juge à la Cour suprême du Danemark depuis 1964, après avoir siégé à trois reprises dans des juridictions inférieures – on pourrait donc dire à cet égard que je suis une interprète de la loi. II

Extrait d'une interview de la juge Helga Pedersen pour la revue *Impact of Science on Society* (Vol. XXI, no 3, juillet-septembre 1971)

LA PREMIÈRE FEMME JUGE À LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

HELGA PEDERSEN

1971

1980

LA PREMIÈRE FEMME JUGE À LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

En 1971, après une brillante carrière judiciaire, Helga Pedersen est devenue la première femme juge à siéger à la Cour européenne des droits de l'homme, douze ans après sa création. Elle est restée juge à la Cour jusqu'à son décès en 1980.

Au cours de son mandat, elle a siégé au sein de plusieurs formations de Grande Chambre à l'origine d'arrêts de principe, parmi lesquels :

- *Golder c. Royaume-Uni* (1975)
- *Engel et autres c. Pays-Bas* (1976)
- *Handyside c. Royaume-Uni* (1976)
- *Irlande c. Royaume-Uni* (1978)
- *Tyrer c. Royaume-Uni* (1978)
- *Marckx c. Belgique* (1979)



Elle a également présidé la formation de chambre à l'origine de l'arrêt de principe *Winterwerp c. Pays Bas* (1979), qui portait sur les questions de détention arbitraire dans les hôpitaux psychiatriques et qui a conduit à des réformes juridiques en vertu desquelles les patients visés par un internement d'office en hôpital psychiatrique se sont vus accorder le droit d'être entendus par le tribunal statuant sur leur détention.

|| GRÂCE À SA LONGUE EXPÉRIENCE EN TANT QUE MAGISTRATE, À LA CHALEUR ET À LA FORCE DE SA PERSONNALITÉ, À L'ATTENTION QU'ELLE PORTAIT AUX RÉALITÉS HUMAINES, À SON CARACTÈRE EXTRAVERTI ET À SON BON SENS INFINI, ELLE A APPORTÉ UNE CONTRIBUTION VITALE AUX TRAVAUX DE LA COUR. LA COUR EST FIÈRE D'AVOIR COMPTÉ PARMİ SES MEMBRES HELGA PEDERSEN, DONT ELLE GARDERA TOUJOURS LE SOUVENIR AVEC RESPECT ET ÉMOTION. ||

Gérard J. Wiarda, ancien président de la Cour européenne des droits de l'homme, annonçant le décès de Helga Pedersen.

Extrait du livre *Hele verden til spillerum. En bog om Helga Pedersen* (« Le monde entier comme terrain de jeu – un livre sur Helga Pedersen »), Gyldendal, p. 139.

HELGA PEDERSEN

MINISTRE DE LA JUSTICE : ABOLITIONNISTE DE LA PEINE CAPITALE



La ferme d'Helga Pedersen,
où elle a passé la majeure partie de sa vie

Le 30 octobre 1950, Helga Pedersen est devenue ministre de la Justice du Danemark au sein du gouvernement de coalition dirigé par le Premier ministre Erik Eriksen, alors qu'elle n'avait à l'époque aucune affiliation politique. Fervente opposante à la peine de mort, elle avait réclamé, avant d'accepter cette nomination, le droit de recommander la clémence dans toute affaire future impliquant la peine capitale. Durant son mandat de ministre de la Justice, aucune nouvelle condamnation à mort n'a été prononcée et aucune n'a été exécutée. En tant que ministre de la Justice, elle a abrogé les règles en vertu desquelles les condamnations pénales s'accompagnaient automatiquement de peines accessoires entraînant la perte de droits civils.

II C'EST AINSI QU'ELLE ÉTAIT. UNE FEMME DE LA TERRE PRAGMATIQUE, SOLIDEMENT ENRACINÉE DANS LE CONCRET. ET DANS LE MÊME TEMPS, UNE MINISTRE DE LA JUSTICE COMPÉTENTE, QUI CONNAISSAIT PARFAITEMENT SA PROFESSION – ET PLUS ENCORE. II

Professeur W.E. v. Eyben, citation tirée du livre *Hele verden til spillerum: En bog om Helga Pedersen* (« Le monde entier comme terrain de jeu – un livre sur Helga Pedersen »), Gyldendal, p. 36.

HELGA PEDERSEN

UNE VOIX POUR LES DROITS DES FEMMES

Helga Pedersen s'est profondément impliquée en faveur de la promotion de l'égalité juridique entre les femmes et les hommes et des droits des femmes.

Lorsqu'elle était ministre de la Justice, elle s'est employée à promouvoir cette égalité en réformant la pratique administrative afin que les femmes puissent être nommées à des ordres, plutôt que de simplement recevoir des médailles. En 1951, Helga Pedersen est devenue la première femme à être nommée Commandeur de l'Ordre du Dannebrog. Elle a également été membre de la Commission constitutionnelle de 1951. En cette qualité, elle a défendu le droit inconditionnel des femmes de succéder au trône. La Constitution de 1953 n'a finalement introduit que la succession conditionnelle pour les femmes, donnant la priorité aux héritiers de sexe masculin.

Elle a également été présidente du Conseil national des femmes danoises, a participé aux travaux de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies et a été déléguée à la Conférence générale de l'UNESCO, avant de devenir présidente de la délégation danoise en 1962. Aux côtés de neuf consultantes, elle a contribué à un rapport, pour le Directeur général de l'UNESCO, sur la promotion de la femme par l'accès à l'éducation, la science et la culture pour la période 1967-1976, rapport qui présente l'égalité complète entre les femmes et les hommes – en droit comme en pratique – comme une condition préalable au développement.

II CE PETIT APERÇU DE LA VIE QUOTIDIENNE DE LA COUR ME SEMBLE SI CARACTÉRISTIQUE D'HELGA – AU CENTRE DU CERCLE, FESTIVE ET RAYONNANTE, TOUJOURS DE BONNE HUMEUR, IMPOSSIBLE À NÉGLIGER OU IGNORER. II

Mogens Hvidt, citation tirée du livre *Hele verden til spillerum: En bog om Helga Pedersen* (« Le monde entier comme terrain de jeu – un livre sur Helga Pedersen »), Gyldendal, p. 9.